

Vendeur Nom : <u>Gacc de la Remise</u> Adresse : <u>368 chemin des carbonnières</u> N° TVA : <u>FR</u> Intracommunautaire : <u>46160676104</u>	FACTURE N° <u>4</u> Date : <u>20/02/2026</u>	Client Nom : <u>SARL Lafevillade Bekal</u> Adresse : <u>le bourg 15130</u> <u>Lafevillade en vezie</u> N° TVA : <u>FR</u> Intracommunautaire :
---	---	--

☐ Vente / livraison intra communautaires ☐ Vente à l'export
(si oui, exonération TVA art.262 ter I du CGI) (si oui, exonération TVA art.262 -1 du CGI)

☐ Autoliquidation

Vente d'Animaux Destination :

☐ Elevage ☐ Abattage ☐ Reproduction

Désignation des produits	Marque ou N° d'identification	Poids	Quantité	Prix Unitaire H.T.	Prix Total H.T.
Foin.		52 T		50	2600

Paiement : ☐ au comptant ou à réception de la facture
☐ paiement différé le : _____ (date)
☐ escompte

Adhérent à un Centre de Gestion Agréé

☐ oui

Le vendeur accepte le règlement des sommes dues par chèque libellé à son nom en sa qualité de membre d'un Centre de Gestion Agréé par l'Administration Fiscale

Conditions de Vente

Conformément à l'article L 441-6 du Code du Commerce tout retard de paiement obligera l'acheteur au paiement d'un intérêt égal à 1,5 fois le taux d'intérêt légal.
 Pour tout paiement après la date d'échéance, une indemnité forfaitaire de 40 € sera appliquée afin de couvrir les frais de recouvrement.

Total H.T. (avant RRR)	2600
Rabais / Remise / Ristourne	
Total H.T.	
T.V.A. / 5,5 %	143
Prix T.T.C.	
Escompte / %	
TOTAL A PAYER	2743

Le transfert de propriété des biens vendus est subordonné au paiement intégral du prix.
 Pour les ventes d'animaux, les seules garanties sont celles prévues par les articles L 213-1 et suivants du Code rural